Collectif de bénévoles du Campement dit « des Canonniers »

Gérard BAUMGART – Aidant bénévole Migrants Collectif Canonniers
12 rue de Touraine, 67100 Strasbourg – 03 88 39 42 74 / gerard.bgt@gmail.com

Charles GUTHLIN – Prêtre coopérateur des paroisses catholiques de Brumath et environs
8 rue de l'église, 67670 Mommenheim – 06 81 54 39 89 / charlesguthlin@gmail.com

---

M. le Préfet du Bas-Rhin, Jean-Luc MARX,
Préfecture du Bas-Rhin
5 place de la République
BP 1047
67073 Strasbourg Cedex

Strasbourg,
le Mardi 21 mai 2019

<u>Objet :</u> URGENCE – Campement de migrants « aux Canonniers » (plus de 60 personnes à la rue, dont 30 enfants, la plupart en bas-âge) – DEMANDE URGENTE D'INTERVENTION

LR AR – N°………………………………………………………

Monsieur le Préfet du Bas-Rhin, Jean-Luc MARX,

Nous venons à vous, conjointement, au nom de bénévoles, acteurs de la solidarité sur le terrain, qui viennent en aide aux migrants sur Strasbourg.
Nous avons pris bonne note du démantèlement et de l'hébergement des familles qui étaient présentes pendant de nombreuses semaines sur le campement dit « des Ducs d'Alsace » (à côté de l'arrêt de tram du même nom). Ce qui a été possible ici peut devenir le futur de la situation que nous vous décrivons ci-après.
Notre demande est pressante et s'insère dans la continuité de vos actions antérieures.

<u>HISTORIQUE CONCERNANT LE CAMPEMENT « DES CANONNIERS »</u>

A l'automne 2017, l'Etat et les services de la Ville de Strasbourg sont intervenus à la rue des Canonniers pour héberger les familles vivant sous tentes.
Au cours de l'hiver 2017/18, il en a été de même, alors que les familles sous tentes se trouvaient dans l'espace vert-jeux du lieu.
Au cours de l'été 2018, de nombreux migrants (près d'une cinquantaine) se trouvaient à nouveau sous tentes dans l'espace vert-jeux. Vous aviez installé suite à notre insistance deux toilettes sèches et une arrivée d'eau appréciées par les migrants, peu avant le démantèlement.
A l'automne 2018, le nouveau campement important qui s'y était formé a été démantelé, toujours à la rue des Canonniers, en face de l'hôpital Lyautey (là où se trouvent actuellement les blocs de béton sur les trottoirs).

A présent, il existe à nouveau « aux Canonniers » un campement qui se développe de jour en jour, situé précisément près du restaurant nommé « Café 58 – chez Levent » (près de l'arrêt de tram Kibitzenau, au début de la rue Paul Dopff).
Les 4 et 5 mai 2019, il y a deux semaines, nous avions signalé à M. le maire par courriels le cas d'une famille sur le même site dormant dehors avec 5 enfants dont un bébé de 11 mois (alors que les températures nocturnes étaient descendues à +2°C et que les tentes étaient détrempées par la pluie) et vous partagions notre inquiétude à leur sujet ; à ce jour, nous constatons que la demande d'hébergement d'urgence faite alors pour cette famille n'a pas été satisfaite.

LES FONDEMENTS DE NOS ACTIONS

1. Un devoir et une éthique humanitaire.

- Nous ne pouvons accepter que les plus de 30 enfants actuellement présents dans le campement, soient obligés de vivre dans des conditions indignes : pas d'eau courante, pas d'électricité, hygiène difficile, pas de possibilité de laver les vêtements, grande promiscuité, soumis à une météo souvent difficile. Pour rappel, les températures étaient descendues à +2°C il y a encore deux semaines, et surtout des pluies fréquentes viennent inonder les tentes et tremper les matelas et les vêtements.
- Des enfants tombent régulièrement malades. D'autres enfants sont atteints de diverses maladies qui nécessitent une prise en charge médicale.
- Un certain nombre d'adultes souffrent de problèmes psychologiques (de type dépression ou pathologies souvent dues aux détresses ou violences subies) ou d'autres affections permanentes.

2. Les obligations de l'Etat envers les Migrants.

- L'Etat a l'obligation de pourvoir aux « conditions matérielles de l'accueil » (logement, aide financière ADA, etc.) pour ceux qui ont une « attestation de demande d'asile » établie par la préfecture, et ce durant tout le cours de la procédure.
- Notre constat : un grand nombre de familles actuellement présentes au campement « des Canonniers » dispose de l'attestation de demande d'asile, et cette obligation d'hébergement n'est hélas pas respectée à ce jour par l'Etat sur le site des Canonniers.

3. Les engagements de la Ville de Strasbourg.

- La Ville et l'Eurométropole se recommandent régulièrement d'être une « ville accueillante » ainsi que la « capitale des Droits de l'Homme », et de pratiquer « l'humanisme rhénan ». Ceci honore ceux qui le pratiquent. L'Etat n'a pas la seule responsabilité face aux détresses humaines, nous sommes tous concernés, et donc aussi la Ville et l'Eurométropole en tant que collectivités portent une part de cette responsabilité. Nous croyons que Strasbourg a la vocation et les moyens pour mettre en actes l'éthique qu'elle défend, d'une part par l'action directe d'urgence, et d'autre part par une interpellation auprès de l'Etat. Ces deux actions se complètent et seront sans doute bénéfiques aux personnes en situations de détresse.

NOS DEMANDES

Nous demandons, au titre de vos responsabilités :

- **d'engager toutes les actions en vue du démantèlement rapide du campement « des Canonniers » et de l'hébergement des familles y résidant.**
- **de nous faire connaître ce que vous comptez entreprendre pour remédier aux situations difficiles que connaissent les familles aux Canonniers.**

Nous serons très attentifs à tout ce qui se fera en ce sens.

Veuillez agréer, dans un dévouement humain commun, Monsieur le Préfet du Bas-Rhin, Jean-Luc MARX, nos cordiales salutations,

Conjointement,
Gérard BAUMGART – Charles GUTHLIN

Gérard BAUMGART
Aidant bénévole Migrants Collectif Canonniers
12 rue de Touraine, 67100 Strasbourg
03 88 39 42 74 / gerard.bgt@gmail.com

Charles GUTHLIN
Prêtre coopérateur des paroisses catholiques de Brumath et environs
8 rue de l'église, 67670 Mommenheim
06 81 54 39 89 / charlesguthlin@gmail.com

Pièces jointes à ce courrier :

- **Copies des mails à la Mairie de Strasbourg des 4 et 5 mai 2019**
- **Plusieurs photos actuelles du Campement des Canonniers**

Destinataires de ce courrier :

- **M. Roland RIES**, Maire de la Ville de Strasbourg
- **M. Robert HERRMANN**, Président de l'Eurométropole
- **M. Frédéric BIERRY**, Président du Conseil départemental du Bas-Rhin
- **M. Sylvain WASERMAN**, Député de la 2ème circonscription du Bas-Rhin

- **Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER**, Vice-présidente du Conseil départemental, élue du Canton de Strasbourg 6
- **M. Jean-Philippe MAURER**, Vice-président du Conseil départemental, élu du Canton de Strasbourg 6
- **Mme Nicole DREYER**, Adjointe au Maire de Strasbourg, en charge de la Famille et de la petite enfance
- **M. Syamak AGHA BABAEI**, Conseiller municipal, Vice-président de l'Eurométropole en charge du développement et de la gestion du dispositif d'hébergement d'urgence
- **Mme Marie-Dominique DREYSSÉ**, Adjointe au Maire de Strasbourg, en charge des solidarités (politiques d'action sociale, relations avec le CCAS, protection des mineurs, etc.)
- **Mme Annick NEFF**, Adjointe au Maire de Strasbourg, adjointe du quartier Neuhof-Stockfeld-Ganzau

- **PRESSE ET MEDIAS** *(sensibilisation de l'opinion publique)*